

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVONCOURT**

VENDREDI 12 FEVRIER 2021

ÉTAIENT PRESENTS :

Marie-Pierre VERDUN,
Sylvie DAILLY,
Aline BERTHANIER
Jean-Pierre JACQUEMET,
Stéphane JACQUEMET,
Jérémy JACQUEMIN,
Annick WILLIÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie DAILLY

ODRE DU JOUR :

- Convention Syndicat électrification pour détection anomalies sur éclairage public
- Prorogation du plan d'aménagement de la forêt communale
- Préparation budget 2021, devis pour :
 - ◆ chemins ruraux
 - ◆ placette mairie
 - ◆ volets mairie
 - ◆ barrières réserve incendie
 - ◆ guirlandes de Noël
 - ◆ défibrillateur

- Affaires diverses

Début de la réunion : 21 heures

Les devis CHEMINS RURAUX, POINT AGRICOLE, PLACE DE LA MAIRIE + VOLETS ainsi qu'un dossier sur le schéma de transfert de la compétence « eau potable » sur le territoire de la CODECOM DE L'AIRE A L'ARGONNE ont été remis aux conseillers.

Un point a été ajouté **en dernière minute** puisqu'il doit être validé avant le **15 mars prochain** : la commune de LEVONCOURT donne mandat au CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE pour le lancement de la mise en concurrence du contrat groupe statutaire arrivant à échéance au 31/12/2021 :
Vote = 7 voix pour

- Prorogation du plan d'aménagement de la forêt communale 2021-2025 : **vote = 7 voix pour**

- Convention Syndicat électrification pour détection anomalies sur éclairage public. Ce point est sans incidence financière et permet à la commune de bénéficier d'une surveillance du réseau électrique et d'une intervention rapide des services en cas de problème ou d'anomalie.
Vote = 7 voix pour

Madame le Maire a rappelé ses différentes démarches auprès du SIE quant aux horaires de l'éclairage des rues. Comme d'autres communes voisines, des demandes spécifiques n'ont pas été prises en compte.

PREPARATION DU BUDGET :

- **CHEMINS RURAUX** : comparaison du descriptif des devis établis par les 3 entreprises sollicitées, à savoir, GOUVERD, CHARDOT et PANNEQUIN. Les trois ont chiffré :
 - Réparation, aménagement et enduit d'une partie de la Côte de Bâne et d'une partie du Chemin du Vatican
 - Sol de la placette du village avec aménagement place de parking
 - Caniveaux au point d'eau agricole

Le devis de l'ENTREPRISE CHARDOT a été retenu pour la totalité des travaux pour un montant global de 49 949 € TTC, devis qui inclut l'entretien l'année suivante des deux chemins cités ainsi que le nivellement et compactage de la partie basse de la Côte de Bâne

Vote = 7 voix pour

Dans ce projet, seule la place de la mairie ouvre droit à une éventuelle demande de subvention, ce qui implique d'attendre avant de commencer les travaux.

La pose de caniveaux au point agricole entraînera l'intervention des services de l'Équipement.

- **VOLETS DE LA MAIRIE** : pour les 6 fenêtres de la façade avant, deux devis ont été présentés :
 - ENTREPRISE LOGISOL : 10 022,58 € TTC
 - ENTREPRISE FR MENUISERIE : 10 404,00 € TTC**Vote = 2 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention // proposition rejetée**

- **DEFIBRILLATEUR** : La commune est dans l'obligation d'installer un défibrillateur à partir du 1er Janvier 2022 (DECRET N°2018-1186 du 19 décembre 2018). La CODECOM DE L'AIRE A L'ARGONNE propose des achats groupés, ce qui permettrait d'obtenir l'appareil pour 1598 € TTC / installation extérieure : **Vote = 7 voix pour.**
 - Un intervenant viendra évaluer les conditions d'installation (emplacement, besoin en électricité)
 - le Centre Hospitalier de Saint-Mihiel proposera des formations pour les habitants.

- **BARRIERES POUR LA RESERVE INCENDIE** : le devis demandé n'est pas encore arrivé mais avec les éléments du dernier achat, 12 barrières coûteraient environ 1600 € TTC ; c'est le service emploi de la CODECOM qui se chargera de la pose. **Vote : 7 voix pour.**

- **GUIRLANDES DE NOEL EXTERIEURES** : deux poteaux sont déjà équipés mais il manque les guirlandes. Chez le fournisseur précédent, cette acquisition représenterait environ 400 € chacune. Le SYNDICAT D'ELECTRIFICATION CENTRE MEUSE propose des commandes groupées et parallèlement il existe aussi un marché de l'occasion, Madame le Maire chiffrera plus précisément quand elle aura d'avantage d'éléments. **Aucune décision n'a été prise pour ce sujet.**

- **PATRIMOINE** : 2 statues endommagées de l'ancienne église qui sont actuellement entreposées au grenier de la mairie vont faire l'objet d'une restauration par Monsieur Denis MELLINGER, sculpteur à VARVINAY, qui a réalisé « l'hommage aux femmes des territoires », œuvre qui se trouve à VERDUN (réalisation pour le centenaire de la première guerre mondiale) montant de 1182 € TTC : **Vote = 7 voix pour.**

Monsieur MELLINGER se propose de restaurer l'ancien tabernacle et une plaque commémorative de la guerre 1914-1918

POINT FORAGE DE LEVONCOURT :

- Présentation du rapport « Schéma de transfert de la compétence eau potable sur le territoire de la communauté de communes de l'Aire à l'Argonne »

Au vu de nos équipements au forage, ce rapport préconise d'ajouter un garde-corps et une échelle fixe pour le petit bâtiment (sur la droite) et une échelle fixe pour le bâtiment central. Pour sa part, Madame le Maire envisage l'acquisition d'un tuyau en prévision d'éventuels citernages.

Un dossier « d'Appel à projet » doit être présenté avant le 30 juin 2021 auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE.

- Facturation des citernages 2020 : du 11 Août au 3 Octobre le total des opérations s'élève à 10064 € TTC correspondant à 414 € d'eau et 9650 € de transport
- L'entreprise RAFFNER viendra le 24 Février prochain à 10 heures sur le site. L'équipe municipale est invitée à ce rendez-vous qui servira à faire le point sur l'installation et son fonctionnement.
- En parallèle, il nous faut d'ores et déjà réfléchir à un mode de récupération des eaux (collectif et particuliers) en cas d'un déficit en eau important (exemple année 2020). Une enquête sera lancée auprès des habitants.

POINT DE VIGILANCE – EAU :

- Une purge de tout le réseau d'eau doit être faite régulièrement. Le service de la CODECOM interviendra prochainement pour cela.
- Factures : un problème de validation n'a pas encore permis de les envoyer aux habitants mais elles sont établies et devraient leurs parvenir courant février.

AFFAIRES DIVERSES :

- Chats : rappel des désagréments causés par la présence de nombreux chats. Un rendez-vous est fixé avec Monsieur FRANCOIS, Président du *Refuge de Cathy* pour envisager les modalités d'une campagne de stérilisation
- Chiens : la divagation des chiens s'est améliorée mais des déjections témoignent encore de la circulation évidente des animaux
- Secrétaire de mairie : En mai 2021, Francis AUBRY aura sa reconstitution de carrière ; à voir s'il souhaite prendre sa retraite au 1^{er} janvier 2022 ou prolonger sa carrière. Si la mise en retraite est 1^{er} janvier 2022, il faudra prévoir un recrutement avant la fin de l'année 2021
- **RAPPEL** : les comptes-rendus des réunions du conseil municipal doivent être affichés sous 8 jours au panneau d'affichage de la mairie à compter de la date du conseil (Article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales)

→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : SAMEDI 10 AVRIL 2021 à 9H30**

→ **ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES : 13 ET 20 JUIN 2021** (en attente du décret)

Fin de la réunion : 23 heures